Thérapies complémentaires de prise en charge de la douleur

Santé - Médico-social - Services à domicile - 2025

Objectifs :

Identifier les prises en charge des douleurs induites et chroniques.
Reconnaître différentes techniques de l'approche non médicamenteuse en vue de les développer.
Comprendre l'impact de ces techniques pour objectiver son choix futur.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Personnel soignant.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par un infirmier DE, spécialisé dans la prise en charge de la douleur.
Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

650 €

Net de taxe par personne

Q6 TECOMPLDOUL 20-D24

2 jours, soit 14 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter

Le contenu

5 - 7 Place Robert Schuman - 38000 Grenoble - France
T. 04 76 28 29 28 - F. 04 76 28 29 78 - cciformation@grenoble.cci.fr
www.cciformation-grenoble.fr
Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z

Jour 1 : Se situer dans la prise en charge de la douleur et de la fin de vie et s'initier aux techniques complémentaires

Instaurer une dynamique de groupe permettant un contrat relationnel entre les participants

Mise en place du groupe.
Règles de fonctionnements : absence de jugement, d'interprétation et de confidentialité.
Recueil des attentes, difficultés, questionnements en rapport avec le thème.

1. Savoir identifier et évaluer la douleur

Définition de la douleur.
Physiologie du circuit de la douleur.
Les différents types de douleur : aiguë, chronique, nociceptives, neuropathiques, psychogène.
Système gate control.
Echelles algoplus, Doloplus, Flanc et Abbeyscale, Eva et EN.

2. Connaitre le cadre législatif de la prise en charge de la douleur et des soins palliatifs

Textes de lois et préconisation HAS par rapport à la prise en charge des techniques non médicamenteuses :

Les directives anticipées.
La loi Claeys Léonetti.

3. Développer des capacités d'écoute, d'observation et d'accompagnement, en lien avec la prise en charge de la douleur et les situations palliatives

Définir les besoins : Virginia Henderson et Pyramide de Maslow.
Notion de PNL.
Notion d'analyse transactionnelle.

Définir la relation d'aide comme prise en charge non médicamenteuse de la douleur
La relation d'aide :

Les prérequis.
Écoute et présence à l'autre : Patients, résidents et accompagnants.

Jour 2 : les approches non médicamenteuses

Identifier les différentes prises en charge des douleurs induites et réfléchir à la proportionnalité des soins

Définir les douleurs induites.

Evaluer le ressenti du patient, connaitre nos freins et les freins institutionnel.

1. Connaitre les différents traitements non médicamenteux dans une démarche palliative Traitements non médicamenteux :

Toucher massage.

Hypnose conversationnelle.

Musicothérapie.

Aromathérapie.

Réflexothérapie plantaire.

Méditation.

2. Ateliers pratiques

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation :
Exposés théoriques et échanges autour d'exemples pratiques.
Sollicitation systématique des participants sur des situations vécues.
Un support documentaire synthétisant le contenu de la formation sera fourni à chacun des participants.

Moyens d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre da la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.